

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE



Fiche signalétique du 19/9/2019, révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit
Identification du mélange:
Dénomination commerciale: PROFUMAUTO LIMONE
Code commercial: 70527
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Usage recommandé :
parfum de voiture
usage professionnel
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fournisseur:
FRA.BER S.R.L.
Via M.Merisi 40-46
24051 Antegnate (BG) - Italy
Tel.+390363905287
- Personne chargée de la fiche de données de sécurité:
info@fra-ber.it
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence
Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:
Centro Antiveleni - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. +390266101029
Fra-Ber s.r.l. via M.Merisi 40-46, 24051 Antegnate (BG), tel. +390363905287

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange
Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

 Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :
Aucun autre danger

- 2.2. Éléments d'étiquetage
Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Qualité spéciale:

Aucune

Contient:

D-LIMONENE: Peut produire une réaction allergique.

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

Contenu du produit :

Le produit contient également

:

Allergènes : CITRAL, D-LIMONENE, BENZYL ALCOHOL

Agents conservateurs:

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

| Qté | Nom | Numéro d'identif. | Classification |
|------------------|---|--|---|
| >= 5% - < 15% | ISOPROPYL ALCOHOL | CAS: 67-63-0 EC: 200-661-7 REACH No.: 01-21194575 58-25 |  2.6/2 Flam. Liq. 2 H225  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319  3.8/3 STOT SE 3 H336 |
| >= 2% - < 5% | 4-(1,1,3,3-tetramethylb utyl)phenol, ethoxylated (>2.5 moles EO) | EC: 934-115-3 |  3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302  3.3/1 Eye Dam. 1 H318  4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411 |
| < 2% | SODIUM BORATE | Numéro 005-011-01-1 Index: CAS: 1303-96-4 EC: 215-540-4 |  3.7/1B Repr. 1B H360  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 |
| < 2% | D-LIMONENE | CAS: 5989-27-5 EC: 227-813-5 |  2.6/3 Flam. Liq. 3 H226  4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317  4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 |
| < 2% | 2-METHYLPROPANO L | Numéro 603-108-00-1 Index: CAS: 78-83-1 |  2.6/3 Flam. Liq. 3 H226  3.8/3 STOT SE 3 H336 |

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

| | | | |
|--|--|---------------|---|
| | | EC: 201-148-0 |  3.8/3 STOT SE 3 H335  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.3/1 Eye Dam. 1 H318 |
|--|--|---------------|---|

Substances SVHC:

< 2% SODIUM BORATE

Numéro Index: 005-011-01-1, CAS: 1303-96-4, EC: 215-540-4

Substance SVHC

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

- Porter les dispositifs de protection individuelle.
Emmener les personnes en lieu sûr.
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Laver à l'eau abondante.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques
Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
- Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
Matières incompatibles:
Aucune en particulier.
Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle
- ISOPROPYL ALCOHOL - CAS: 67-63-0
14 - TWA(8h): 492 mg/m³, 200 ppm - STEL(): 983 mg/m³, 400 ppm
ACGIH - TWA(8h): 200 ppm - STEL: 400 ppm - Notations: A4, BEI - Eye and URT irr, CNS impair
- SODIUM BORATE - CAS: 1303-96-4
ACGIH - TWA(8h): 2 mg/m³ - STEL: 6 mg/m³ - Notations: (I), A4 - URT irr
- 2-METHYLPROPANOL - CAS: 78-83-1
ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - Notations: Skin and eye irr
- Valeurs limites d'exposition DNEL
- ISOPROPYL ALCOHOL - CAS: 67-63-0
Travailleur industriel: 888 mg/kg - Consommateur: 319 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur industriel: 500 mg/kg - Consommateur: 89 mg/kg - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Consommateur: 26 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
- D-LIMONENE - CAS: 5989-27-5

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

Travailleur industriel: 33.3 03 - Consommateur: 8.33 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Point final: 1
Travailleur industriel: 222 05 - Consommateur: 111 05 - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Point final: 1
Consommateur: 4.78 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Point final: 1

Valeurs limites d'exposition PNEC

ISOPROPYL ALCOHOL - CAS: 67-63-0

Cible: Eau douce - valeur: 140.9 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 140.9 mg/l

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 2.251 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 552 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 552 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 28 mg/kg

D-LIMONENE - CAS: 5989-27-5

Cible: Eau douce - valeur: 5.40 03 - Remarques: assessment factor: 50

Cible: Eau marine - valeur: 0.54 03 - Remarques: assessment factor: 500

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 1.80 mg/l -

Remarques: assessment factor: 10

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 1.32 mg/kg - Remarques: partition coefficient

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.13 mg/kg - Remarques: partition coefficient

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.26 mg/kg - Remarques: partition coefficient

Cible: 10 - valeur: 3.33 mg/kg - Remarques: assessment factor: 30

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui offrent une protection complète à la peau, par exemple. caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés | valeur | Méthode : | Notations: |
|--|-----------------|-----------|------------|
| Aspect et couleur: | Liquide d'ambre | -- | -- |
| Odeur: | caractéristique | -- | -- |
| Seuil d'odeur : | N.A. | -- | -- |
| pH: | 9.62 ± 0.5 | -- | -- |
| Point de fusion/congélation: | N.A. | -- | -- |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: | N.A. | -- | -- |

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

| | | | |
|--|---|----|----|
| Point éclair: | >100 °C | -- | -- |
| Vitesse d'évaporation : | N.A. | -- | -- |
| Inflammabilité (solide, gaz): | N.A. | -- | -- |
| Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : | N.A. | -- | -- |
| Pression de vapeur: | N.A. | -- | -- |
| Densité des vapeurs: | N.A. | -- | -- |
| Densité relative: | 0.99 g/cm ³ +/-0,005 g/cm ³ | -- | -- |
| Hydrosolubilité: | insoluble | -- | -- |
| Solubilité dans l'huile : | N.A. | -- | -- |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau): | N.A. | -- | -- |
| Température d'auto-inflammabilité : | N.A. | -- | -- |
| Température de décomposition: | N.A. | -- | -- |
| Viscosité: | N.A. | -- | -- |
| Propriétés explosives: | N.A. | -- | -- |
| Propriétés comburantes: | N.A. | -- | -- |

9.2. Autres informations

| Propriétés | valeur | Méthode : | Notations: |
|---|-------------------|-----------|------------|
| Miscibilité: | N.A. | -- | -- |
| Liposolubilité: | N.A. | -- | -- |
| Conductibilité: | N.A. | -- | -- |
| Température de stockage: | 5°C < x < 20°C | -- | -- |
| Propriétés caractéristiques des groupes de substances | N.A. | -- | -- |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucun
- 10.4. Conditions à éviter
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles
Aucune en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

PROFUMAUTO LIMONE

a) toxicité aiguë

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Irrit. 2 H319

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

ISOPROPYL ALCOHOL - CAS: 67-63-0

a:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 4710 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat 12800 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 72.6 mg/l - Durée: 4h

D-LIMONENE - CAS: 5989-27-5

a:

Test: LD50 - Voie: Orale 4400 mg/kg

Test: EC57 - Voie: Peau - Espèces: ESSERI UMANI 10000 02

Test: EC58 - Voie: Peau - Espèces: ESSERI UMANI 10000 02

Test: EC61 - Espèces: ESSERI UMANI 591 mg/kg

Test: EC62 - Espèces: ESSERI UMANI 2363 mg/kg

2-METHYLPROPANOL - CAS: 78-83-1

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

a:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 2460 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 2460 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 19.2 mg/l - Durée: 4h

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

PROFUMAUTO LIMONE

Le produit est classé: Aquatic Chronic 3 - H412

ISOPROPYL ALCOHOL - CAS: 67-63-0

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 10.000 mg/l - Durée h: 96

D-LIMONENE - CAS: 5989-27-5

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 702 mg/l - Durée h: 96

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie 0.074 mg/l - Durée h: 48

Point final: NOEC - Espèces: Algues 2.62 mg/l - Durée h: 72

Point final: EC50 209 mg/l - Durée h: 3

2-METHYLPROPANOL - CAS: 78-83-1

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 1430 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 1439 mg/l - Durée h: 48

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun

ISOPROPYL ALCOHOL - CAS: 67-63-0

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N.A.

14.4. Groupe d'emballage

N.A.

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

- ADR-Polluant environnemental: Non
IMDG-Marine polluant: No
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
N.A.
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 30

Composés Organiques Volatils - COV = 10.27 %

Substances volatiles CMR = 0.00 %

COV halogénés à phrase de risque R40 = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.00

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Substances SVHC:

Substances en candidate list (Art. 59 Reg. 1907/2006, REACH):

SODIUM BORATE

Toxique pour la reproduction

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

| Classe de danger et catégorie de danger | Code | Description |
|---|------------|---|
| Flam. Liq. 2 | 2.6/2 | Liquide inflammable, Catégorie 2 |
| Flam. Liq. 3 | 2.6/3 | Liquide inflammable, Catégorie 3 |
| Acute Tox. 4 | 3.1/4/Oral | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 |
| Skin Irrit. 2 | 3.2/2 | Irritation cutanée, Catégorie 2 |
| Eye Dam. 1 | 3.3/1 | Lésions oculaires graves, Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | 3.3/2 | Irritation oculaire, Catégorie 2 |
| Skin Sens. 1 | 3.4.2/1 | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 |
| Repr. 1B | 3.7/1B | Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B |
| STOT SE 3 | 3.8/3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3 |
| Aquatic Acute 1 | 4.1/A1 | Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 1 | 4.1/C1 | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 2 | 4.1/C2 | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2 |
| Aquatic Chronic 3 | 4.1/C3 | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 |

Paragraphs modified from the previous revision:

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
 RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
 RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
 RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
 RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
 RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
 RUBRIQUE 12: Informations écologiques
 RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
 RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

| Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 | Méthode de classification |
|--|---------------------------|
|--|---------------------------|

Fiche de Données de Sécurité

PROFUMAUTO LIMONE

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Eye Irrit. 2, H319 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 3, H412 | Méthode de calcul |

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre,
Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van
Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

| | |
|-------------|--|
| ADR: | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. |
| CAS: | Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine). |
| CLP: | Classification, Etiquetage, Emballage. |
| DNEL: | Niveau dérivé sans effet. |
| EINECS: | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes. |
| ETA: | Estimation de la toxicité aiguë, ETA |
| ETAmélange: | Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges) |
| GefStoffVO: | Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne. |
| GHS: | Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques. |
| IATA: | Association internationale du transport aérien. |
| IATA-DGR: | Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA). |
| ICAO: | Organisation de l'aviation civile internationale. |
| ICAO-TI: | Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI). |
| IMDG: | Code maritime international des marchandises dangereuses. |
| INCI: | Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques. |
| KSt: | Coefficient d'explosion. |
| LC50: | Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée. |
| LD50: | Dose létale pour 50 pour cent de la population testée. |
| PNEC: | Concentration prévue sans effets. |
| RID: | Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. |
| STEL: | Limite d'exposition à court terme. |
| STOT: | Toxicité spécifique pour certains organes cibles. |
| TLV: | Valeur de seuil limite. |
| TWA: | Moyenne pondérée dans le temps |
| WGK: | Classe allemande de danger pour l'eau. |